

La famille de

Madame Anne-Marie MATHIS

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la grande douleur de faire part de son décès, survenu dans sa 71^e année.

La cérémonie aura lieu au temple de La Tour-de-Peilz, le vendredi 15 avril 2011, à 14 heures.

Honneurs à 14 h 30.

L'inhumation suivra dans l'intimité de la famille.

*Veille sur nous.
Nous t'aimons.*

Cet avis tient lieu de faire-part.